2. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Depuis 2014, l'Unité d'Appui à la Stabilisation (UAS) et le Programme STAREC travaillent à l'opérationnalisation de la stratégie ISSSS révisée et à la mise en place d'un dispositif programmatique, financier et technique capable de renforcer la qualité, la coordination, l'alignement et l'impact des interventions de stabilisation dans l'Est de la RDC, tout en assurant un fort niveau de protection des investissements des bailleurs partenaires de l'International Security and Stabilization Support Strategy (ISSSS).

En Novembre 2015, un Fond de Cohérence pour la Stabilisation (FCS) a été mis en place avec un volume initial de 25 M. USD provenant de DFID, du Fonds de Consolidation de la Paix « Peace Building Fund », des Pays Bas et de la Norvège. En 2017, il y eut une nouvelle contribution de la Suède, portant le FCS à 31 M. US$. Les contributions additionnelles attendues fin 2017 sont estimées à 7 M. US$.

Ces financements initiaux du FCS ont permis d'activer 5 zones prioritaires de l'ISSSS : 3 nouveaux programmes de stabilisation ont été lancés en aout 2017 (Plaine de la Ruzizi, Kitshanga et Sud Irumu) et deux projets pilotes exécutés depuis 2014 dans les territoires de Kalehe (Sud Kivu) et de Mambasa (Ituri) ont été prolongés jusque mi-2018. Il est prévu qu'une sixième zone prioritaire soit activée début 2018. La possibilité d'une septième zone à activer grâce à de possibles fonds additionnels est en discussion.

Afin d'assurer une gestion transparente, efficiente et efficace du FCS et de renforcer l'impact des projets financés par le fond, un *projet d'appui au Secrétariat Technique conjoint de l'ISSSS et du Programme STAREC* fut lancé en 2016, sur financement du Fond de Consolidation de la Paix. Il se clôturera le 31 janvier 2018. Le secrétariat Technique national du FCS et les coordinations provinciales du STAREC ont été considérablement renforcées et ont démontré leur capacité à jouer un rôle fondamental d'assurance-qualité des interventions de stabilisation, tant au niveau opérationnel que stratégique.

Pour autant, alors que l'ISSSS est en cours dans 5 zones prioritaires (Kitshanga, Plaine de la Ruzizi, Sud Irumu, Kalehe et Mambasa) et que son extension à 1-2 nouvelles zones prioritaires est envisagée, les défis auxquels font face l'UAS, le STAREC et leurs partenaires sont nombreux.

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration National d'approuver (accord de principe) le lancement d'une seconde phase du *projet d'appui au Secrétariat Technique conjoint de l'ISSSS et du Programme STAREC* pour une durée d'un an et ce, afin de lui permettre de relever trois principaux défis :

<u>La nature politique des conflits et un besoin d'engagement au niveau local, provincial et national</u>

L'évaluation de la première phase de l'ISSSS (2008-2012) a conclu 1) que des solutions techniques, à elles seules, ne permettent pas d'adresser les dynamiques politiques qui sous-tendent les conflits et 2) qu'un engagement ferme des autorités est incontournable pour la réussite et la pérennité des interventions de stabilisation.

Face à cet impératif, des Compact (acte d'engagement) ont été développés et négociés avec certaines autorités provinciales[2]. Ces Compact sont dynamiques et devront être suivis et mis à jour de manière continue[3]. Ceci exige de l'UAS une forte capacité d'analyse politique ainsi qu'un engagement direct et continu avec les acteurs gouvernementaux, au niveau provincial et national.

Le rôle des acteurs politiques et sécuritaires sur les dynamiques de conflit dans les zones de stabilisation est un autre défi majeur. Leur influence sur les communautés, la manipulation des identités, l'instrumentalisation des conflits et des litiges locaux, la désinformation sont autant de risques majeurs auxquels les programmes ISSSS font face. Ces acteurs ne peuvent être contournés. Il est au contraire essentiel d'interagir avec eux, de les impliquer dans les processus de stabilisation, de les mobiliser, de les influencer. À nouveau, cela demande une forte capacité d'analyse et d'engagement politique.

S'il est attendu des partenaires de l'ISSSS qu'ils se positionnent sur ces enjeux, les premières expériences ont jusqu'à présent montré les limites de leurs actions et de leurs capacités en matière d'engagement politique, tant au niveau provincial que national. L'implication de l'UAS (et de la MONUSCO plus largement) a par ailleurs déjà été sollicitée par certains d'entre eux. Le projet propose de renforcer les ressources et les capacités de l'UAS et du STAREC dans ce domaine, en appui aux partenaires et aux programmes ISSSS.

Adhésion et appropriation : une communication stratégique renforcée

La réussite des programmes de stabilisation dépend également de l'appropriation et de l'adhésion des communautés aux programmes dont elles sont bénéficiaires et parties prenantes. Leur mobilisation et leur participation dans les programmes, et dans les processus de dialogue démocratique en particulier, sont essentielles, mais ne sont pas garanties, comme l'ont révélé certaines expériences récentes (notamment dans la zone de Kitshanga).

Dans un contexte de transformation de conflit, les tentatives de désinformation des communautés sont inévitables. Certains acteurs sont réticents ou s'opposent ouvertement au processus et manipulent les communautés afin de faire obstacle au programme et aux organisations chargées de sa mise en œuvre.

Face à ce défi majeur, il est fondamental que les programmes ISSSS soient en mesure de contrer ces tentatives, notamment grâce à une communication stratégique robuste, adaptée et capable de maintenir la confiance des communautés, leur motivation et leur mobilisation active, en soutien aux programmes ISSSS.

Une part de cette responsabilité repose sur les organisations partenaires de l'ISSSS. Des activités de communication et des collaborations avec les médias locaux sont prévues dans chacun des programmes et permettent de tenir les communautés informées de l'évolution des programmes, tout au long de leur mise en œuvre.

[2] L'élaboration d'un Compact national est en cours de discussion.
[3] Il est notamment prévu que les Compact soient discutés, et éventuellement actualisés, trimestriellement, lors des réunions des Conseils d'administration provinciaux.

L'expérience récente dans la province d'Ituri a toutefois montré l'intérêt d'une communication stratégique complémentaire, portée cette fois par le Secrétariat Technique. Des séances d'information ont ainsi été menées dans une dizaine de sites du Sud Irumu et il est apparu, de manière assez claire (i.e. les témoignages des acteurs locaux l'ont confirmé) que la présence de la MONUSCO et du STAREC (en tant que programme du GoDRC) renforce le poids, la portée et l'impact des informations et des messages de sensibilisation diffusés lors de ces séances.

Le projet propose de donner au ST les ressources nécessaires afin que des séances d'information, d'échange et de discussion (« feedback mechanism ») soient organisées une fois par an, au niveau le plus local, dans les différents sites des zones prioritaires, en appui aux programmes et aux partenaires de mise en œuvre de l'ISSSS.

La mobilité des Secrétariats Techniques et leurs capacités de suivi sur le terrain

Le Manuel d'Opérations du Fond de Cohérence pour la Stabilisation (FCS) prévoit l'organisation par les Secrétariats Techniques provinciaux de missions trimestrielles de suivi des programmes sur terrain, dans chacune des zones prioritaires actives. Lors de deux des 4 missions prévues annuellement, il est attendu que des représentants du STAREC national se joignent également à l'exercice. Le projet propose de réserver les montants nécessaires à la prise en charge des agents provinciaux et nationaux du STAREC lors de ces missions de terrain.

La participation à ces missions des représentants des Assemblées et des Gouvernements provinciaux et nationaux est souhaitée. À ce sujet, les Compact discutés jusqu'à présent au niveau provincial prévoient que ces agents soient pris en charge par leurs institutions respectives. Le COMPACT qui sera prochainement élaboré au niveau national inclura un article/engagement allant également dans ce sens.

Finalement, au sein du STAREC, des besoins en renforcement de capacités ont été identifiés dans les domaines de la gestion du cycle de projet (aspects techniques et managériaux). Afin de renforcer le STAREC au sein des Secrétariats Techniques et de transférer progressivement certaines compétences (notamment en matière de suivi et évaluation), le projet propose l'organisation d'une formation à l'attention de certains membres des équipes nationales et provinciales du STAREC.

3. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

3.1 Objectif général

« Augmenter l'impact et la qualité des programmes ISSSS grâce à un renforcement des capacités et des ressources du Secrétariat Technique chargé d'en accompagner et d'en suivre la mise en œuvre ».

3.2 Objectifs spécifiques

- Objectif spécifique 1 : « Renforcer l'impact et la durabilité des programmes ISSSS grâce à un engagement direct et continu du gouvernement congolais au niveau provincial et national et des acteurs politiques qui influencent, positivement et/ou négativement, les dynamiques de conflit dans les zones prioritaires de stabilisation ».

- Objectif spécifique 2 : « Renforcer la mobilisation des communautés et lutter contre les tentatives de manipulation et de désinformation grâce à un renforcement de la communication stratégique, en appui aux programmes ISSSS dans les zones prioritaires actives ».

- Objectif spécifique 3 : « Renforcer la mobilité du STAREC national et des STAREC provinciaux et leur capacité à assurer un suivi de proximité des partenaires et des actions mises en œuvre dans les zones prioritaires actives ».

3.3 Résultats à atteindre et activités à réaliser

Pour l'objectif 1 : Analyse et engagement politique

- **Résultat 1.1** : Des analyses/matrices d'acteurs sont produites dans chaque province et dans chacune des zones prioritaires ciblées par les programmes ISSSS et sont mises à jour à échéances régulières.

- **Résultat 1.2** : Des stratégies d'engagement politique et des plans d'actions sont développés pour chaque zone prioritaire, en appui aux programmes ISSSS et en concertation avec le STAREC, les partenaires de mise en œuvre et la MONUSCO.

  Ces stratégies cibleront à la fois 1) l'engagement formel des autorités au niveau national et provincial dans le cadre des Compact et 2) les acteurs politiques ayant une influence directe – formelle ou informelle – sur le ou les conflits ciblés par les programmes de stabilisation ISSSS (enablers/spoilers).

- **Résultat 1.3** : Les plans d'actions (engagement direct, réseautage et collecte d'informations, plaidoyer ciblé, réunion ponctuelle des acteurs clés, mise en commun et partage d'information au sein de la MONUSCO) sont mis en œuvre avec l'appui de « Groupes de travail restreints » constitués par zones prioritaires ciblées.

- **Résultats 1.4** : Les plans d'actions sont évalués et ajustés tous les 3 mois, des rapports sont produits et permettent l'actualisation des analyses d'acteurs.

Activités et modalités de mise en œuvre

- Une Cellule « Analyse de conflit et engagement politique » est mise en place au sein du Secrétariat Technique de l'ISSSS. Elle est coordonnée par un agent de l'UAS, lequel collabore avec les coordinateurs provinciaux de l'UAS et du STAREC ainsi qu'avec un point focal nommé

au sein du STAREC national. La Cellule répond de manière directe au Chef de l'UAS et au Coordinateur national du STAREC.

- Un(e) assistant(e) technique national(e) est recruté(e) au sein de la Cellule et travaille au sein de l'UAS à Goma. Il/elle passera 25% de son temps dans chacune des 3 provinces de l'Est ainsi qu'à Kinshasa (où il travaillera en étroite concertation avec l'agent de liaison de l'UAS).
- En appui au coordinateur de la Cellule et au STAREC, l'assistant technique :
  - maintiendra un contact permanent avec certains acteurs clés au sein des Assemblées et des Gouvernements nationaux et provinciaux et leur communiquera de manière continue les préoccupations exprimées par les communautés engagées dans les processus de Dialogue Démocratique.
  - En ce qui concerne les COMPACT, il appuiera le STAREC afin que les blocages et les problématiques identifiés au niveau local soient correctement relayés auprès des autorités provinciales et nationales compétentes.
  - En concertation et en appui au STAREC, il renforcera finalement l'engagement des acteurs politiques en province et à Kinshasa mais ayant une influence positive et/ou négative (enablers/spoilers) sur les dynamiques de conflits dans les zones prioritaires (engagement et mobilisation directs, sensibilisation, plaidoyer ciblé, réseautage, etc.).
- S'inspirant d'une initiative pilote mise en œuvre en Ituri par la UAS et le STAREC provincial, le projet prévoit également la mise en place de « Groupes de travail restreints ». Ils réuniront des individus externes issus de la société civile, de l'administration et/ou du gouvernement (mais impliqués à titre personnel), identifiés pour leur capacité d'influence et d'engagement politique au niveau local, provincial et national. Les groupes seront constitués pour les zones prioritaires « Plaine de la Ruzizi », « Sud Irumu » et « Kitshanga ». Ils fonctionneront de manière flexible et parfois informelle, en appui au Secrétariat Technique et aux partenaires de l'ISSSS.

<u>Pour l'objectif 2</u> : Communication stratégique

- **Résultat 2.1** : Dans chaque zone prioritaire active, les communautés sont tenues informées de l'évolution du projet et leurs feedbacks orientent les partenaires dans la mise en œuvre de leurs actions.

- **Résultat 2.2** : Les données, analyses et conclusions provenant du système de suivi et évaluation de l'ISSSS sont présentées aux communautés, elles sont discutées et interprétées en concertation avec les acteurs locaux réunis annuellement dans chacune des zones prioritaires actives.

- **Résultat 2.3** : Des informations et des témoignages sont collectés sur le terrain par les équipes du STAREC, appuyées et renforcées par l'UAS, ce qui permet la production de matériel de communication sur l'ISSSS, ses programmes et leurs résultats.

<u>Activités et modalités de mise en œuvre</u>

- Organisation une fois par an de « campagnes » d'information dans chacune des zones prioritaires actives. Ces campagnes seront pilotées par le Secrétariat Technique provincial (voir justification au point 2), en étroite collaboration avec les partenaires de mise en œuvre.
- Lors de ces campagnes, entre 7 et 10 séances d'information et de discussion seront organisées dans autant de sites, au niveau le plus local. Ces séances permettront au ST et aux partenaires d'expliquer le projet, ses réalisations, les défis rencontrés, les perspectives. Les communautés seront invitées à réagir, à commenter, à partager leurs expériences et à présenter leurs recommandations au ST et aux partenaires de mise en œuvre.
- Avec l'appui de l'équipe HHI et la Cellule S&E, les données, analyses et conclusions du système de suivi de l'ISSSS seront également présentés, discutés et interprétés avec les communautés réunies lors de ces séances d'information. Ces discussions feront suite aux rapports de suivi produits par la Cellule S&E du ST.
- Missions de terrain en province et à Kinshasa pour améliorer la communication et / ou développer du matériel de communication sur les programmes ISSSS et leur impact.
- Organisation d'une formation dans le domaine de la communication pour les membres de la coordination national et des équipes provinciales du STAREC.

Pour l'objectif 3 : Mobilité et suivi sur le terrain

- **Résultat 3.1** : Le STAREC national et les STAREC provinciaux sont renforcés en matière de gestion du cycle de projet, assurent un suivi régulier et de proximité des programmes et des actions mises en œuvre sur le terrain, renforcent la communication sur l'ISSSS et formulent, à échéances régulières (trimestrielles), toutes les recommandations nécessaires au renforcement des programmes, de leur qualité et de leur impact.

  Activités et modalités de mise en œuvre

  - Missions de terrain dans les 6 zones prioritaires actives sur la période Avril 2018-Avril 2019. Elles seront menées par les Secrétariats Techniques provinciaux, avec la participation, deux fois par an, du Secrétariat Technique national.
  - Organisation d'une formation dans le domaine de la gestion du cycle de projet pour les membres de la coordination national et des équipes provinciales du STAREC.

4. LES RESSOURCES

Objectif spécifique 1:

- 1 assistant(e) technique national(e) à 100% pendant 12 mois (frais de mission y compris : il/elle sera déployé dans les provinces et à Kinshasa à 65% de son temps).
- 3 réunions/ateliers par an pour 3 « Groupes de travail restreints » qui seront mis en place pour les zones prioritaires « Plaine de la Ruzizi », « Kitshanga » et « Sud Irumu ».
- Frais de facilitation forfaitaire pour les membres des « Groupes de travail restreints » (i.e. contractés comme consultants).

Objectif spécifique 2:

- Frais forfaitaire pour l'organisation de 6 « campagnes » d'information dans les 6 zones prioritaires actives de l'ISSSS. Ces frais couvriront : déplacement/transport des participants et frais d'organisation (location salle, restauration et petite fourniture) de 7-10 séances d'information par campagne.
- Prise en charge forfaitaire des équipes provinciales et nationales du STAREC lors des missions de collecte et de production de matériel de communication sur les programmes ISSSS.
- Frais d'organisation d'une formation pour le renforcement des capacités dans le domaine de la communication.
- Frais forfaitaire pour le développement, la traduction et l'impression du matériel de communication, des rapports et les matériaux de visibilité.

Objectif spécifique 3:

- Prise en charge forfaitaire des équipes provinciales et nationales du STAREC lors des missions de suivi trimestriel qui seront organisées dans chacune des zones prioritaires actives.
- Frais d'organisation d'une formation sur la gestion du cycle de projet.

5. BUDGET DETAIL (12 MOIS)

Intitulé	Budget
Objectif spécifique 1	
Salaire Assistant technique national	51,070
Frais de mission assistant technique Sud Kivu	3,531
Frais de mission assistant technique Ituri	3,531
Frais de mission assistant technique Kinshasa	3,531
Frais de mission assistant technique NK (Beni-Kitshanga)	3,531
Assitant technique (salaire et frais de mission)	65,195.00
Ateliers des 3 Groupes de travail restreints en Ituri, SK et NK (3X/an)	15,245
Frais de facilitation pour les membres des Groupes restreints Ituri, SK et NK	43,200
Groupe engagement politique et frais de facilitation	58,445.00
Sous-total OS1	**123,640**

Objectif spécifique 2	
Campagnes d'info communautaires annuelles (information/mobilisation)	9,000
Frais forfaitaire production de matériel de communication	3,000
Prise en charge STAREC: mission "communication" (collecte et production)	3,750
Forfait formation STAREC en communication stratégique	1,250
Sous-total OS2	**17,000**
Objectif spécifique 3	
Prise en charge STAREC: mission de suivi sur le terrain	71,500
Formation des équipes du STAREC (province et national) en gesion projets	12,000
Couts de support operationnel STAREC (telephone + internet pour 5 bureaux)	9,505
Sous-total OS3	**93,005**
TOTAL GENERAL	**233,645**
Cout GMS 7%	**16,355**
Total des Couts liés au Programme montant total a transfer au PUNO	**250,000**

6. BUDGET UNDG

CATEGORY	Budget
1. Personnel et autres employés	51,070
2. Fournitures, produits de base, materiels	70,445
3. Equipements et mobilier	0
4. Services Contractuels	0
5. Frais de deplacement	89,375
6. Transferts et subventions	13,250
7. Frais generaux de fonctionnement et autres couts directs	9,505
Total des Couts liés au Programme (=Total 7 categories)	233,645
Couts GMS 7%	16,355
Total des Couts liés au Programme montant total a transfer au PUNO	**250,000**

Intitulé
Objectif spécifique 1
Salaire Assistant technique national
Frais de mission assistant technique Sud Kivu
Frais de mission assistant technique Ituri
Frais de mission assistant technique Kinshasa
Frais de mission assistant technique NK (Beni-Kitshanga)
Assitant technique (salaire et frais de mission)
Ateliers des 3 Groupes de travail restreints en Ituri, SK et NK (3X/an)
Frais de facilitation pour les membres des Groupes restreints Ituri, SK et NK
Groupe engagement politique et frais de facilitation
Sous-total OS1
Objectif spécifique 2
Campagnes d'info communautaires annuelles (information/mobilisation)
Frais forfaitaire production de matériel de communication
Prise en charge STAREC: mission "communication" (collecte et production)
Forfait formation STAREC en communication stratégique
Sous-total OS2
Objectif spécifique 3
Prise en charge STAREC: mission de suivi sur le terrain
Formation des équipes du STAREC (province et national) en gesion projets
Couts de support operationnel STAREC (telephone + internet pour 5 bureaux)
Sous-total OS3
TOTAL GENERAL
Cout GMS 7%
Total des Couts liés au Programme montant total a transfer au PUNO

4

2018
51,070
3,531
3,531
3,531
3,531
65,195.00
15,245
43,200
58,445.00
123,640
9,000
3,000
3,750
1,250
17,000
71,500
12,000
9,505
93,005
233,645
16,355
250,000

ISSSS
Pour la République Démocratique du Congo

DOCUMENT DE PROJET
FONDS DE COHERENCE POUR LA STABILISATION (FCS)

Titre du Projet : Projet d'Appui au Secrétariat Technique de l'ISSSS.		**Organisation lead :** PNUD
Personne de Contact: Nom: Lindsay Forslund Adresse: MONUSCO, Lava Site, Goma K24 Téléphone: + *243 817270605* E-mail: forslund@un.org		**Partinaires de mise en œuvre :** Secrétariat Technique de l'ISSSS
		Localité (s) (Province): Nord Kivu, Sud Kivu, Ituri et Kinshasa.
Durée totale du projet (mois): 12 mois Date de démarrage : **Avril 2018** Date de clôture**: Avril 2019**		**Cout total du Projet: 250,000 USD** **Fonds de Cohérence pour la Stabilisation: 250,000 USD**

Description du Projet :
Décrivez brièvement l'objectif global, les résultats clés et la stratégie du projet

Objectifs du projet.

- Objectif spécifique 1 : « Renforcer l'impact et la durabilité des programmes ISSSS grâce à un engagement direct et continu du gouvernement congolais au niveau provincial et national et des acteurs politiques qui influencent, positivement et/ou négativement, les dynamiques de conflit dans les zones prioritaires de stabilisation ».
- Objectif spécifique 2 : « Renforcer la mobilisation des communautés et lutter contre les tentatives de manipulation et de désinformation grâce à un renforcement de la communication stratégique, en appui aux programmes ISSSS dans les zones prioritaires actives ».
- Objectif spécifique 3 : « Renforcer la mobilité du STAREC national et des STAREC provinciaux et leur capacité à assurer un suivi de proximité des partenaires et des actions mises en œuvre dans les zones prioritaires actives ».

PAGE DE SIGNATURE[1]

Coprésident du Conseil d'Administration National, Ministre d'Etat, Ministre du Plan Modeste BAHATI LUKWEBO **Signature** *Date* 19 AVR 2018	Coprésident du Conseil d'Administration National, Représentant spécial adjoint du Secrétaire général Kim BOLDUC **Signature** *Date*